

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE BIBLIOLOGIE

**3^e conférence nationale des Bibliothèques et Centres de documentation de
la RDC**

Kinshasa (24 mai – 28 mai 2005)

Les Bibliothèques universitaires congolaises : perspectives historiques

par

Joseph KALALA Mukoma

**Bibliothécaire en chef-adjoint, enseignant au département des Sciences et Techniques
documentaires de la faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Kinshasa
et de l'Institut Supérieur de Statistique de Kinshasa**

Les Origines de l'université

Lovanium, l'Université officielle du Congo et l'Université libre du Congo sont les trois universités privées congolaises. Lovanium est une université catholique qui a été fondée en 1954 par l'Université catholique de Louvain et l'Église catholique du Congo. L'Université officielle du Congo est une université d'état, fondée en 1956 par l'Université libre de Bruxelles et par celle de Liège. L'Université libre du Congo, quant à elle, est une université protestante qui a été créée en 1963 par les Églises protestantes des États-Unis et de Hollande (Pays-Bas) en collaboration avec l'Église protestante du Congo. Les fondateurs de ces deux dernières universités ne souhaitaient pas laisser aux seuls catholiques la formation de l'élite congolaise. Avant la réforme du 6 août 1971 qui a créé l'Université nationale du Zaïre (UNAZA), la bibliothèque de Lovanium comptait cent trente-sept mille volumes, périodiques non compris. Elle figurait parmi les plus grandes bibliothèques de l'Afrique subsaharienne. Sa salle de lecture, d'une capacité de deux cent cinquante places assises, était une des plus belles pièces de notre université. À Lubumbashi, l'Université officielle du Congo ne disposait pas d'espace pour sa bibliothèque, aussi l'avait-elle logée dans deux locaux appartenant à la médecine vétérinaire, à huit kilomètres du campus universitaire. À l'approche du 6 août 1971, cette bibliothèque comptait cinquante mille cinq cents volumes, périodiques non inclus et les plans d'une bibliothèque définitive, conçus suivant les normes de la Conférence de Salisbury en 1964, étaient terminés. Les bibliothèques universitaires de Kampala et de Dar-es-salem avaient été construites selon ces normes.

Cependant, la construction de la bibliothèque a été retardée, avant d'être arrêtée par la brusque et inopinée réforme du 6 août 1971. La bibliothèque de l'Université libre du Congo a été inaugurée en mars 1983. Son bâtiment a été construit grâce aux fonds provenant des églises protestantes des Pays-Bas. Cette bibliothèque présente une superficie de 1800 m², pouvant abriter cent mille volumes et offrir cent cinquante places assises. À cette date, sa collection s'élevait à quarante et un mille six cent deux volumes.

La Réforme du 6 août 1971 et la création de l'Université nationale du Zaïre (UNAZA)

En 1969, en vue de stopper net une marche qu'il estimait dangereuse pour l'autorité de son régime, Mobutu envoie l'armée pour arrêter, dans le sang, les étudiants qui arrivaient de toutes les collines vers la Gombé, siège des institutions de l'État. Les survivants ont été enrôlés de force dans l'armée mais par crainte que leurs idées réactionnaires n'y soient propagées, ont été remis en liberté un an après. Le 4 juin 1971, les étudiants libérés ont célébrés le triste anniversaire de ce massacre. Une messe a été dite par le curé Thysman de la paroisse universitaire Notre-Dame de la Sagesse, lui a suivi une procession au cours de laquelle un cercueil symbolique dédié à un étudiant inconnu a été transporté et finalement inhumé sur la place centrale de l'université, face au bâtiment administratif. Des discours et des chants révolutionnaires ont été lancés. La réaction de Mobutu a été immédiate. Il a commencé par expulser le curé que les étudiants avaient coutume d'appeler affectueusement « grand frère ». Ensuite, le 6 août 1971, il a démantelé l'enseignement supérieur et universitaire en le nationalisant et en le divisant pour mieux régner. La faculté des Lettres et celles des Sciences sociales, politiques et administratives de Lovanium ont été considérées comme des foyers d'idées réactionnaires incompatibles avec celles de la dictature en place et ont été réimplantées à Lubumbashi. L'École nationale d'Administration (ENDA) a alors été totalement absorbée par la faculté des Sciences sociales. Enfin, la faculté d'Agronomie de Lovanium a été réimplantée par la force en pleine forêt équatoriale de Yangambi. Quant aux bibliothèques, celle de Lovanium, que le dictateur a voulu mettre au pilon, a perdu une bonne partie de ses collections qui ont pris des directions variées : Lubumbashi, Yangambi et même des résidences privées. Lors de ce transfert mal préparé, beaucoup de livres se sont perdus et d'autres, mal entreposés, ont été la proie des mites et de la moisissure en raison de la saison des pluies. En nationalisant les universités existantes, la réforme du 6 août avait coupé de manière soudaine les liens qui rattachaient ces universités aux institutions nationales et internationales qui les avaient créées. L'État était devenu l'unique propriétaire et actionnaire. Par sa structure, l'Université nationale du Zaïre (UNAZA) ne renfermait pas seulement les trois universités, mais aussi une kyrielle d'établissements d'enseignement supérieur dont l'État devenait également l'unique propriétaire. L'État s'est très tôt trouvé dans l'incapacité d'accompagner l'institution nouvelle dans son développement. Sans subsides, les bibliothèques se sont détériorées de jour en jour, les acquisitions se sont estompées et les collections sont devenues obsolètes. Le fait que l'Université nationale du Zaïre (UNAZA) a été sous l'autorité d'un recteur unique, permettait au régime dictatorial et, c'est en ceci

que consiste le coeur de la réforme, de ne disposer que d'un seul interlocuteur afin de mieux contrôler les mouvements d'idées des enseignants et des étudiants. Les vices recteurs et adjoints du recteur étaient choisis tant pour leur fidélité auprès du dictateur que pour asseoir la sécurité du régime.

L'Université nationale du Zaïre (UNAZA) et les bibliothèques, bilan d'une expérience décennale

Si l'Université nationale du Zaïre (UNAZA) n'a pas disposé des moyens financiers nécessaires pour réaliser pleinement ses politiques, elle s'est, cependant distinguée par son esprit d'organisation et de planification. En effet le corpus des décisions, réglementations, orientations académiques et administratives en vigueur dans l'enseignement universitaire et supérieur aujourd'hui date de l'époque de l'Université nationale du Zaïre (UNAZA).

La planification de la formation du corps enseignant a été assumée avec un si grand soin par l'Université nationale du Zaïre (UNAZA) que la plupart des professeurs ordinaires, des professeurs full et des professeurs associés que nous avons aujourd'hui, datent de cette époque. Malgré sa structure titanesque, l'Université nationale du Zaïre (UNAZA) était une institution si organisée que certains pays africains en ont adopté la structure.

L'attention accordée par l'Université nationale du Zaïre (UNAZA) aux bibliothèques était dominante. De 1971 à 1978, huit bibliothécaires sont formés à l'étranger. De 1976-1980, plusieurs décisions interviennent et portent sur l'organisation des bibliothèques de l'Université nationale du Zaïre (UNAZA), concernant : la description des fonctions du personnel des bibliothèques de l'Université nationale du Zaïre (UNAZA), la consécration de l'ISBD et de la classification décimale de Dewey pour le traitement documentaire, la création de l'enseignement de la bibliothéconomie, et l'institution des commissions de bibliothèques. Enfin, pour couronner cette œuvre, l'Université nationale du Zaïre (UNAZA) a voulu doter ses bibliothécaires d'un statut honorable, et cela, depuis 1978, s'inspirant, en cela, de recommandations de l'Unesco et d'autres pays africains dans lesquels les bibliothèques et la documentation sont mises à l'honneur.

L'Après Université nationale du Zaïre (UNAZA) ou la réforme de 1981 qui entre dans sa deuxième décennie (ou la deuxième décennie de la réforme de 1981)

Si l'époque de l'Université nationale du Zaïre (UNAZA) peut être considérée comme l'âge d'or de notre profession, il n'en va pas de même de l'époque qui l'a suivie. La réforme de 1981 n'a résolu aucun des problèmes pour lesquels l'Université nationale du Zaïre (UNAZA) a été supprimée et en a même révélé d'autres. La lourdeur de l'administration est toujours présente et depuis un an, les bibliothécaires et les conservateurs se plaignent d'une mafia installée dans les universités qui ampute leurs salaires de moitié chaque mois. Cette situation ne provoque aucune réaction de la part de la hiérarchie. Une même situation s'était produite du temps de l'Université nationale du Zaïre (UNAZA), et, comme par fatalité, toujours sur le campus de Kinshasa. À l'époque, la réaction du recteur a été immédiate, et les bibliothécaires et conservateurs lésés ont rapidement récupérés leurs droits. En avril 2003, un groupe de coopérants belges a visité le magasin de la bibliothèque de l'Université de Kinshasa (UNIKIN) sous la conduite d'un professeur congolais chargé de la Coopération inter-universitaire. Ayant constaté l'état très avancé de détérioration de ce magasin, un coopérant a demandé si la hiérarchie de l'université avait connaissance de cet état de délabrement et qu'elles étaient les solutions trouvées à ce jour ? Pour toute réponse, il n'y eut qu'un silence embarrassant. La conclusion est simple : l'après-Université nationale du Zaïre (UNAZA) ne propose pas des conditions meilleures.

La descente aux enfers se poursuit excepté là où intervient la coopération étrangère, intervention qui ne sera cependant pas éternelle. À la tête des institutions du Ministère de l'Enseignement supérieur universitaire (ESU), on remarque un manque d'hommes lettrés au sens éthique aiguisé, il manque d'hommes de culture. Terence, dans un de ses vers, nous donne le profil de l'humaniste ou de l'homme de culture : « homo sum, dit-il, humani nihil a me alienum puto ». Je suis homme, aussi pensais-je, que rien concernant l'homme ne pourrait m'être étranger. S'ouvrir à l'homme sous toutes ses dimensions et ne rien négliger de ce qui concourt à son épanouissement, tels sont les traits de l'homme de culture ou de l'humaniste. Or, se trouvent généralement à la tête de nos institutions, ceux qui ont effectué des démarches égoïstes pour y être ou qui ont mis en branle les réseaux de leurs relations. Les autorités dirigeantes doivent être choisies pour leurs qualités tant académiques que

morales par la communauté universitaire avant d'être proposées au pouvoir central. Le syllabus est devenu l'outil nécessaire par lequel les étudiants doivent passer pour acquérir les connaissances. Son achat est rendu obligatoire et la liste des travaux pratiques à effectuer s'y trouve intégrée. En résumé, il faut acheter le syllabus pour pouvoir réussir et, le moins cher coûte 15\$. Cette culture du syllabus a pour conséquence malheureuse que les collections des bibliothèques n'appauvrissent. Or, Saint-Thomas d'Aquin disait « timeo hominem unius libri ». (Je crains l'homme qui n'a lu qu'un livre). Cet homme est, en effet, à craindre car il est excessivement borné et irréductible. Le syllabus résulte du poids de l'oralité où le vieux, c'est-à-dire, le maître parle à travers son syllabus et l'enfant, à savoir, l'étudiant, écoute passivement. Un tel étudiant, bien sûr, ne sera jamais un adulte car il lui manquera toujours les points de références que possèdent ceux qui évoluent parmi les multitudes de livres. Les connaissances universitaires s'acquièrent par confrontations d'idées et, c'est cette habitude de confrontation qui conduit à l'esprit de créativité. Le chercheur, pour employer l'image qu'en a fait Newton, est tel un nain qui pour voir plus loin dans la forêt de la science, doit monter sur les épaules d'un géant. Ce géant, c'est la bibliothèque dont la taille est déterminée par le volume de ses collections et de leur actualité ainsi que par la mise à profit des nouvelles techniques de l'information. Ainsi donc, l'apprentissage de la recherche se fait par la bibliothèque et non par le syllabus. Le culte du syllabus conduit nos universités à former des gens dangereux pour la société, des gens incapables de la conduire au sommet de la qualité de vie. Le recteur qui est le premier responsable de l'université doit donc considérer sérieusement la bibliothèque et lui allouer les fonds nécessaires pour son développement. Il doit savoir que les étrangers qui viennent visiter son établissement mesurent le sérieux des enseignements et de la recherche par un simple coup d'œil à la documentation.

La Coopération étrangère

Depuis que les Coopérations belge et française sont à nos portes, nos autorités crient déjà à la « renaissance ». Or, toute vraie coopération est basée sur le principe de la réciprocité mais dans notre cas, cela n'est pas vrai. S'habituer à la forme mendicante dans nos rapports avec le nord, c'est s'infantiliser, se féodaliser et s'inférioriser. On ne peut naïvement tout attendre de la coopération. Il s'agit d'une aide, elle ne peut assurer le plein épanouissement ou la totale satisfaction de nos besoins.

Il importe, donc, que nous changions de mentalité et que nous déracinions cette attirance naturelle qui a été résumée par le comédien congolais Ndungi Mambmbi dit Masumu par le sigle d'une phrase en lingala « Sopekka : Sombela ngai, pesa ngai, kabela », c'est-à-dire, « Achète-moi, donne-moi, partage avec moi ». Si l'État a fait faillite dans le financement des universités, il existe une autre source de financement : les frais d'études. Qu'est-ce qui empêcherait les universités de percevoir deux à trois dollars par étudiant pour la documentation ? À l'Université de Kinshasa où l'on enregistre vingt mille étudiants chaque année, cette participation permettrait un budget de 40 000\$ à 60 000\$ américains uniquement pour la bibliothèque. Cela constituerait une véritable renaissance de l'université qui pourrait nous conférer une certaine dignité si ces sommes pouvaient réellement être consacrées à leur objectif. Or en Afrique, la mauvaise gestion est un problème permanent. Jusqu'ici, les sommes récoltées vont au paiement des membres de l'Association des Professeurs de l'Université de Kinshasa (Apukin) ou des professeurs. Aux autres, la portion congrue. La somme récoltée pour le développement de la bibliothèque ne pourra être totalement consacrée à celle-ci que si des bibliothécaires sont associés à sa gestion. Or, souvent, ils en sont exclus et on ne fait appel à eux que pour dresser des listes d'acquisitions quand, de temps à autre, le gouvernement donne le vain espoir d'accorder des subsides pour la documentation. Dans nos universités, les missions à l'étranger sont l'apanage des recteurs, des secrétaires généraux académiques, et, dans une moindre mesure, des doyens. Or à cette époque de la mondialisation, il est nécessaire que les bibliothécaires participent aussi leur compte dans les missions officielles. La valeur des échanges internationaux n'a pas besoin d'être démontrée : les institutions qui s'isolent dans leurs frontières nationales sans pouvoir suivre l'évolution mondiale des bibliothèques et centres de documentation, se trouveront vite hors jeu. Dans le domaine des bibliothèques nous avons chaque année, deux manifestations importantes : la conférence permanente du Standing Committee of the Association of Academic and University Libraries West African Area (SCAULWA) et la conférence internationale de l'IFLA. Les bibliothèques africaines qui n'assistent pas à ces deux conférences, perdent, à coup sûr, leur compétitivité sur le plan africain et international. Il importe donc que les universités ouvrent la voie des échanges

internationaux aux bibliothécaires. Si les pays comme le Nigeria, le Ghana et le Sénégal y envoient chaque année un nombre important de leurs bibliothécaires, pourquoi pas nous? Les rencontres avec d'autres institutions de même nature permettent de conclure des accords de jumelages qui permettront leur enrichissement et un rayonnement plus large. La grande partie des frais d'études est destinée à un partage entre associations, au lieu de servir les intérêts de l'université. Si une grande part est réservée à l'Association des Professeurs de l'Université de Kinshasa (Apukin) et la moitié à l'Association du corps scientifique (ACS), aux administratifs est destinée la portion congrue. Dans ce partage, le corps académique des bibliothécaires ne reçoit qu'un forfait que tous ne touchent même pas et qui fait que le bibliothécaire en chef reçoit moins que le chef des travaux. Malgré les plaintes renouvelées, le recteur et son comité de gestion n'y ont pas remédié. Il est impérieux que le ministère de tutelle prenne des mesures pour exclure de la gestion de l'université toutes ces associations mutualistes et antagonistes qui enveniment l'atmosphère de la communauté universitaire. La croissance ne peut se faire que dans un climat de paix et de convivialité. L'État semble ignorer qu'il doit être le gardien de l'enseignement supérieur et universitaire et qu'il ne doit pas laisser toute la charge à la Coopération étrangère. La Coopération ne pourra jamais remplacer l'État. Aucun pays étranger ne peut consentir, même s'il le pouvait, à prendre à son compte la formation d'une élite étrangère qui lui sera un jour, compétitive et opposable. L'université est le meilleur instrument dont les états disposent pour résoudre leurs problèmes techniques, scientifiques et sociaux. Gestionnaires des richesses du pays, nos hommes d'État doivent être choisis parmi ceux qui témoignent d'une haute moralité et d'un amour patriotique certain.

Conclusion

La réforme du 6 août 1971, n'était pas une vraie réforme, elle répondait à la balkanisation de l'enseignement supérieur et universitaire voulue par le dictateur pour asseoir son régime. Les conséquences que cette réforme a eu sur les bibliothèques sont : son démantèlement et des pertes considérables au niveau des fonds. La période de l'Université nationale du Zaïre (UNAZA) a été bénéfique pour le développement des bibliothèques universitaires alors que la période suivante a été désastreuse. Si l'après-Université nationale du Zaïre (UNAZA) a été infructueuse sur plusieurs plans, c'est à cause d'un manque d'hommes de culture à la tête de nos établissements, de la primauté accordée au syllabus au détriment de la bibliothèque, de l'emprisonnement du bibliothécaire dans ses frontières nationales, d'une foi naïve dans la Coopération étrangère au point de lui laisser toute la charge, de l'immixtion des associations de mutualistes dans la gestion des universités et, enfin, du déficit d'hommes véritablement patriotes et compétents à la tête de l'État, premier moteur qui doit conduire le peuple à son plein épanouissement.